

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 836**

Intitulé

DMA : Diplôme des métiers d'art Arts de l'habitat option : décors et mobiliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un concepteur-réalisateur de décors et de mobiliers d'ameublement. C'est un professionnel de haute compétence dans un des domaines suivants : - l'ébénisterie pour la création ou la reproduction d'éléments mobiliers de prestige

- les décors et traitements de surface pour les finitions esthétiques et fonctionnelles des mobiliers

- la marqueterie pour la réalisation d'animations murales et d'ornementations de mobilier

- la menuiserie en sièges pour la création de mobiliers aux formes complexes

- la sculpture sur bois pour la création d'objets et de décors de l'habitat

- la tapisserie-décoration pour le décor-textile du cadre de vie et la recherche du confort du siège

Il possède des compétences en dessin, modelage et arts, techniques et civilisation.

Il est capable de concevoir, prototyper et réaliser dans l'un des domaines cités, tout en ayant une ouverture sur deux autres spécialités complémentaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'industrie et l'artisanat du domaine de l'ameublement.

Ebéniste, sculpteur, menuisier en sièges, finisseur, marqueteur, tapissier. Concepteur-réalisateur, restaurateur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2207 : Réalisation de meubles en bois

B1806 : Tapisserie - décoration en ameublement

H2208 : Réalisation d'ouvrages décoratifs en bois

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- expression plastique - arts techniques et civilisations
- composition d'art appliqué
- atelier de création et de réalisation
- français
- langues vivantes
- sciences appliquées
- économie et gestion de l'entreprise

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public dans le cadre de la spécialité du diplôme des métiers d'art considérée et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage. -de membres de la profession intéressée.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem

Par expérience dispositif VAE	X	idem
-------------------------------	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

07/07/87

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :